

Procès-Verbal n° 08/2022

Séance du Conseil Municipal du 05 octobre 2022

Le 05 octobre 2022,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 30 septembre 2022 s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Etaient présents ou représentés : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Marie-Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Alain BRUCHEZ, Jean-Paul COUTY, Jean-Michel JACQUES, Aurélia PHILIP, Arnaud TESSIER.

Absent(es) excuse (es) : Laurence LEUILLIER, Pascale VULIN.

Secrétaire de séance : Aurélia PHILIP

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

⇒ Délibérations

- Révision des prix des concessions au cimetière,
- Commission « évènementiel » - détermination des tarifs pour la journée octobre rose du 15 octobre et pour la soirée loto du 05 novembre 2022.

⇒ Questions diverses

DELIBERATIONS

→ Révision des prix des concessions au cimetière

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, accepte de fixer les tarifs à : 200 euros la concession cimetière de 2m2 et pour 50 ans, 1 000 euros la case de columbarium pour 50 ans.

→ Commission « évènementiel » - détermination des tarifs pour la journée octobre rose du 15 octobre et pour la soirée loto du 05 novembre 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- ✓ décide de fixer le prix de la journée octobre rose : Panini à 6 €/marche à 5 €/marche + panini à 10 €/zumba à 10€ les 2h
- ✓ décide de fixer le prix de la soirée loto : 3 cartons à 20 euros/ carton supplémentaire à 5 euros/burger à 8 €/sandwich à 4 €/part de tarte à 1 €

DIVERS

* Assurance

Monsieur le Maire propose de mettre en concurrence les assurances de la commune afin de revoir les contrats. Il convient de passer par une entreprise mandatée pour réaliser le dossier. Le coût est de 500 euros + 70% de l'économie réalisée la première année. Le conseil municipal souhaite revoir la proposition au prochain conseil municipal.

* Construction du four à pain

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le toit du four à pain doit être réalisé le 18 octobre 2022.

* Conteneurs poubelles

Afin de palier au problème de surcharge des poubelles Chez Fauraz, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la Communauté de Communes d'Arve et Salève va installer des conteneurs poubelles au croisement de Chez Grillet sur la Commune du Sappey

* Scolaire et associations

Madame DESBIOLLES Marie-Laure explique que l'assemblée générale de l'APE et des Tartifilous a eu lieu. Il est constaté que plus de parents étaient présents. L'APE organise un repas lors de la fête des vergers à Vovray. Il y aura également une vente de sapin de Noël et de chocolats fin octobre.

Clôture de la séance à 21h00.

Le présent procès-verbal est arrêté en date du 02 novembre 2022

Le Maire
Pierre GAL



Le secrétaire de séance
Aurélia PHILIP